ARMORGROUPE
L'ESPRIT PROPRETE

Global Compact France,

Le 10 Novembre 2021

Madame, Monsieur,

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend une déclaration réitérant l'adhésion aux principes du Pacte Mondial, une description des mesures concrètes mises en place depuis l'adhésion au Pacte, et enfin une mesure des résultats obtenus ou escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre communication sur le progrès en raison des aménagements effectués suites à la crise sanitaire et le changement de notre responsable QHSE.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Global Compact des Nations Unies. Notre prochaine Communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Global Compact à des fins d'évaluation en date du 03/02/2022 au plus tard.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Patrick DOS REIS

SARL ARMOR GROUPE HOLDING
41 Chemin de la Prairie
94120 FONTENAY SOUS BOIS
Siret : 831 473 707 00014 NAF : 6420Z